Point médicaments n° 1

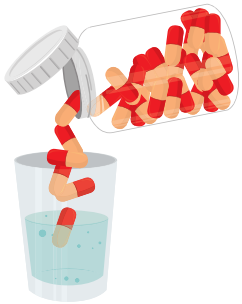

Amoxicilline : une nouvelle préparation magistrale disponible

Dans le contexte de tensions d'approvisionnement en Amoxicilline, seule ou en association à l'acide clavulanique, l'ANSM apporte actuellement un soutien temporaire et exceptionnel aux pharmacies de ville spécialisées dans la **réalisation de préparations magistrales pédiatriques à base d'amoxicilline**.

C'est dans ce cadre que l'ANSM a publié **la monographie et la fiche d'utilisation de l'amoxicilline 500 mg en gélule**. Les pharmaciens peuvent délivrer, sur prescription médicale, cette **préparation magistrale adaptée pour les enfants de moins de 12 ans si l'amoxicilline en poudre pour suspension buvable (500 mg/5 ml) n'est pas disponible.**

Pour en savoir plus

Autorisation d'accès précoce à la spécialité CASGEVY

Une **autorisation d'accès précoce a été octroyée à la spécialité CASGEVY (exagamglogene autotemcel)** dans l'indication : **Traitement de la ß thalassémie dépendante des transfusions (TDT) chez les patients âgés de 12 ans à 35 ans éligibles à une greffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH) et pour lesquels un donneur apparenté HLA (antigène leucocytaire humain) compatible n'est pas disponible.**

Pour en savoir plus

Ferrostrane 0,68 pour cent, sirop (férédétate de sodium)

Nous attirons votre attention sur les **risques de surdosage et d'erreurs médicamenteuses** associés à ce produit, en particulier **chez les nouveau-nés et nourrissons de faible poids**.

En effet, la pipette-doseuse fournie dans la boîte dispose de graduations de 0,5 en 0,5mL, ce qui ne permet pas d'administrer la posologie adéquate aux plus petits.

Dans ces situations, **la pipette-doseuse fournie dans la boite doit donc être utilisée avec prudence.**

Une nouvelle présentation, adaptée aux nourrissons, comprenant une pipette-doseuse aux graduations adaptées aux plus petits volumes, est actuellement en cours de développement. Elle sera disponible en 2024. **Il est nécessaire de faire preuve d'une vigilance extrême.**

Nous recommandons fortement que :

- **Le volume (V) à administrer soit clairement indiqué sur l'ordonnance (xx mL/Jour).**
- **Le pharmacien hospitalier et/ou le prescripteur sensibilisent les parents sur les risques de sur/sous dosage et la meilleure façon de prélever le bon volume de médicament.**

MEOPA (Actynox, Antasol, Entonox, Kalinox, Oxynox, Placynox)

MODIFICATION DE L'ETIQUETAGE POUR REDUIRE LE RISQUE DE CONFUSION AVEC LES BOUTEILLES D'OXYGENE

Des **erreurs involontaires d'administration de MEOPA** ont été signalées. Ces erreurs sont survenues en raison de la confusion entre les bouteilles de MEOPA et celles d'oxygène.

Dans les cas les plus graves, cette erreur d'administration peut entraîner **une détresse respiratoire par désaturation.**

Afin de mieux distinguer le MEOPA de l'oxygène médical, l'ANSM a demandé aux laboratoires concernées de **modifier les étiquettes dans le but de réduire ce risque d'erreur d'administration**.

Ce **nouvel étiquetage** est déployé de manière progressive depuis début novembre 2023 :

- Nom commercial de chacune des spécialités, agrandi de manière à couvrir une plus grande surface de la bouteille ;
- Harmonisation de la présentation de la dénomination commune internationale (DCI) sur les bouteilles de MEOPA qui se présente dorénavant ainsi : protoxyde d'azote/oxygène – 50 % / 50 %.

Un document destiné aux services de soins présentant les éléments distinctifs permettant de bien identifier les bouteilles est maintenant disponible ici.

MCGRE
FILIÈRE SANTÉ MALADIES RARES